

Cote du document:	<u>EB 2006/89/R.52</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>22 c)</u>
Date:	<u>8 novembre 2006</u>
Distribution:	<u>Restreinte</u>
Original:	<u>Anglais</u>

**F**



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Invitation d'observateurs aux sessions du Conseil des gouverneurs**

Conseil d'administration — Quatre-vingt-neuvième session  
Rome, 12-14 décembre 2006

---

Pour: **Approbation**

## **Note aux Administrateurs**

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

### **Shyam Khadka**

Administrateur principal de portefeuille

téléphone: +39 06 5459 2388

courriel: [s.khadka@ifad.org](mailto:s.khadka@ifad.org)

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

### **Deirdre McGrenra**

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: [d.mcgrenra@ifad.org](mailto:d.mcgrenra@ifad.org)

## **Recommandation d'approbation**

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation visant à inviter la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique et la Commission internationale des irrigations et du drainage à participer à la trentième et aux futures sessions du Conseil des gouverneurs en qualité d'observateurs, telle qu'elle figure au paragraphe 3.



## **Invitation d'observateurs aux sessions du Conseil des gouverneurs**

1. Des observateurs sont invités à participer aux sessions du Conseil des gouverneurs conformément aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et de différentes règles et décisions adoptées par le Conseil des gouverneurs et le Conseil d'administration, en particulier celles qui figurent dans les documents EB 87/31/R.57 et EB 88/34/R.52. À sa trente-quatrième session, le Conseil d'administration a décidé que les ONG invitées en qualité d'observateurs devraient rentrer dans l'une des catégories suivantes: a) organisations bien établies ou organisations "faitières" se caractérisant par une composition étendue et variée; b) "ONG sensibilisatrices", qui s'emploient activement à faire connaître les objectifs et les activités du FIDA aux gouvernants et au grand public; et c) "ONG opérationnelles", qui ont déjà noué des liens de collaboration avec le FIDA dans un certain nombre de projets ou qui ont donné la preuve de leur vif désir d'engager une collaboration de grande envergure avec le Fonds. Le Conseil a aussi établi que les ONG sélectionnées devraient garantir une représentation adéquate des ONG de pays en développement.
2. Dans ce contexte, le FIDA a reçu des demandes de deux organisations internationales qui souhaitent bénéficier du statut d'observateur aux sessions du Conseil des gouverneurs: la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM) et la Commission internationale des irrigations et du drainage (CIID). Des renseignements sur ces organisations sont présentés dans les annexes.

### **Recommandation**

3. IFOAM comme la CIID satisfont aux critères fixés par le Conseil d'administration. IFOAM s'efforce de faciliter un dialogue constructif sur l'agriculture biologique. La CIID se consacre à la tâche d'accroître la production mondiale d'aliments et de fibres textiles pour tous grâce à l'amélioration de la gestion de l'eau et de la terre. Étant donné que les objectifs et activités des deux institutions sont conformes à ceux du FIDA, il est proposé que le Conseil d'administration autorise le Président à inviter IFOAM et la CIID à participer à la trentième et aux futures sessions du Conseil des gouverneurs en qualité d'observateurs.

## **Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM)**

IFOAM est l'organisation qui unit l'ensemble du mouvement bio à l'échelle mondiale. Comprenant actuellement plus de 750 organisations membres dans 108 pays, elle a vu le jour en 1972 quand le président d'une organisation française, Nature et Progrès, a lancé aux intéressés dans le monde entier, organisations et individus, un appel à s'unir pour assurer un avenir à l'agriculture biologique. Les défenseurs de l'agriculture alternative ont répondu à l'appel en se fédérant à partir de régions du monde aussi éloignées l'une de l'autre que l'Inde et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Les pays germanophones, la France et le Canada ont également vu se développer de bonne heure des activités d'IFOAM. À compter des années 80, IFOAM avait aussi des responsables actifs aux États-Unis, avait obtenu l'adhésion d'acteurs africains de l'agriculture biologique, et avait établi une relation spécifique et fructueuse avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Dans le courant des années 90, IFOAM a commencé à se décentraliser en établissant des instances régionales et a organisé la première grande conférence internationale sur les questions d'environnement après la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992 à Rio de Janeiro, où IFOAM avait été un défenseur actif de la "voie biologique".

Pendant toutes ces années, la Fédération s'est attachée constamment et avec succès à : promouvoir un débat actif; jouer un rôle fédérateur par-delà les frontières entre les classes, les sexes et les régions; ajuster de manière continue son organisation, ses politiques et ses normes; attirer des volontaires; surmonter les difficultés financières; travailler avec un large éventail d'acteurs du mouvement bio; produire des normes qui ont servi de modèle pour un grand nombre d'importants textes législatifs et de normes volontaires comme le Codex Alimentarius; et introduire l'expertise scientifique et le sens de la rationalité économique dans le débat parfois émotionnel sur l'agriculture biologique.

### **Mission et objectifs**

IFOAM est une organisation proche de la base et démocratique. Au moyen de conférences internationales, de réunions de comités et d'autres forums, elle facilite un dialogue constructif sur le statut de l'agriculture biologique et son avenir.

La mission d'IFOAM est de guider, de rassembler et de soutenir le mouvement bio dans toute sa complexité. Son but est la mise en place à travers le monde de systèmes agricoles viables d'un point de vue écologique, social et économique se fondant sur les principes de l'agriculture biologique.

### **Activités**

IFOAM met en œuvre des projets spécifiques qui facilitent l'adoption de l'agriculture biologique, particulièrement dans les pays en développement. Elle représente également les mouvements d'agriculture biologique auprès des Nations Unies et des autres agences intergouvernementales.

Pour accomplir sa mission et pour tenir compte de la complexité des diverses composantes du mouvement d'agriculture biologique à l'échelle mondiale, IFOAM a établi des comités officiels et des groupes poursuivant un but spécifique, depuis la mise au point de normes jusqu'à la promotion de l'agriculture biologique dans les pays en développement.

### **Composition et organisation**

Il y a trois catégories d'affiliés à la Fédération: les membres (avec droit de vote), les associés, et les supporters (les uns et les autres sans droit de vote). Les membres d'IFOAM sont des associations, institutions, compagnies et organisations à but non lucratif dont les activités sont principalement biologiques. Les supporters et les associés comprennent les individus et les organisations dont les activités ne sont pas principalement biologiques. L'admission de membres et d'associés est décidée par le Bureau mondial d'IFOAM.

La structure d'IFOAM comprend l'Assemblée générale (où siègent les membres seulement), le Bureau mondial (élu par l'Assemblée générale pour trois ans) et les comités officiels, groupes de travail et commissions d'étude établis sur recommandation des membres d'IFOAM. Les organisations membres d'IFOAM créent également des groupes régionaux et des groupements d'intérêt sectoriel (par exemple le forum du commerce biologique, l'Association du commerce de détail biologique, le groupe d'aquaculture et le forum de consultants) et mettent en place d'autres initiatives telles que le groupe IFOAM des exploitants agricoles.

### **Pays accueillant les activités**

La zone couverte par IFOAM est le monde entier.

### **Financement**

Les activités d'IFOAM sont financées par les cotisations des membres et par des contributions de gouvernements et de leurs agences, de fondations et d'individus.

### **Relations internationales**

IFOAM participe activement aux négociations internationales sur l'agriculture et l'environnement aux Nations Unies et dans les institutions multilatérales pour défendre les intérêts du mouvement de l'agriculture biologique à l'échelle mondiale. IFOAM bénéficie du statut d'observateur ou est accréditée auprès des institutions internationales suivantes:

- Le Conseil économique et social des Nations Unies
- L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
- La Commission du Codex Alimentarius
- L'Organisation mondiale du commerce
- Le Programme des Nations Unies pour l'environnement
- L'Organisation de coopération et de développement économiques
- L'Organisation internationale du travail

IFOAM collabore avec le FIDA depuis 2002 et a pris part à l'évaluation thématique sur l'agriculture biologique en Asie.

### **Adresses**

#### **Siège social:**

Charles-de-Gaulle-Str.5  
53113 Bonn  
Allemagne  
Téléphone: +49 (0) 228 926 5010  
Télécopie: +49 (0) 228 926 50 99  
Courriel: [headoffice@ifoam.org](mailto:headoffice@ifoam.org)  
Site web: [www.ifoam.org](http://www.ifoam.org)

#### **IFOAM Bureau principal**

Mme Angela B. Caudle  
Directeur exécutif  
Courriel: [a.caudle@ifoam.org](mailto:a.caudle@ifoam.org)

## **Commission internationale des irrigations et du drainage (CIID)**

La Commission internationale des irrigations et du drainage (CIID) a été établie en juin 1950 en tant qu'organisation internationale non gouvernementale (ONG) scientifique, technique et bénévole et non lucrative, ayant à son siège social à New Delhi, en Inde. Partie d'un petit noyau de 11 membres fondateurs (l'Algérie, l'Égypte, l'Inde, l'Indonésie, l'Iraq, Israël, l'Italie, les Pays-Bas, Sri Lanka, la Thaïlande et ce qui était alors la Yougoslavie), la CIID compte aujourd'hui 105 pays membres. La Commission se consacre à la tâche d'accroître la production mondiale d'aliments et de fibres textiles pour tous grâce à l'amélioration de la gestion de l'eau et de la terre et de la productivité des terres irriguées et drainées, par une gestion appropriée de l'eau, de l'environnement, et l'application des techniques d'irrigation, de drainage et de maîtrise des crues.

En reconnaissance de sa contribution significative aux programmes et aux objectifs de l'Année internationale de la paix (1986) proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies, le Secrétaire général de l'ONU a désigné la CIID comme messagère de la paix en septembre 1987.

Au fil des ans, la CIID a centré son attention non seulement sur les problèmes techniques du secteur de l'eau mais aussi sur les nouveaux domaines d'intérêt comme la gestion intégrée des ressources en eau, la durabilité, la sécurité alimentaire et l'environnement.

### **Mission et objectifs**

La mission de la CIID est de stimuler et promouvoir le développement et l'application des arts, de la science et des techniques du génie, de l'agriculture, de l'économie, de l'écologie et de la science sociale dans le domaine de la gestion des ressources en eau et des terres pour l'irrigation, le drainage, la maîtrise des crues et la régularisation de l'eau (y compris la recherche, et le développement et le renforcement des capacités), en adoptant des approches globales et les techniques les plus récentes dans l'intérêt de la durabilité de l'agriculture dans le monde.

### **Activités**

Les activités de la Commission sont exécutées dans le cadre des statuts et des règlements intérieurs de la CIID. La CIID a un demi-siècle d'expérience en matière de transfert des technologies de gestion de l'eau et des questions connexes. Sur la base de ces expériences et compte tenu de l'ensemble du cadre de gestion de l'eau, la CIID s'efforce de promouvoir des programmes pour réaliser un développement durable de l'agriculture irriguée. La CIID a participé aux discussions qui ont mené au programme Action 21 devenu le point focal d'un grand nombre de ses activités techniques. Sa contribution active au deuxième Forum mondial de l'eau (WWF-2) a été largement reconnue, et elle a aussi apporté à WWF-3 et WWF-4 une contribution significative. Des commissions d'étude sont établies de temps à autre pour étudier des sujets particuliers intéressant le secteur de l'irrigation et du drainage. Les équipes ci-après ont été établies pour élaborer les contributions de la CIID à WWF-3:

- questions globales relatives à l'alimentation: production, sécurité et commerce (2001-2005)
- durabilité socioéconomique des services fournis par l'irrigation, le drainage et les plans de maîtrise des crues dans le domaine des ressources en eau (2001-2004)
- recherche comparative des meilleurs systèmes d'irrigation et de drainage (2001-2004)



- encouragement de procédures de décision appropriées pour les nouveaux barrages, particulièrement destinés à l'irrigation, au drainage et à la maîtrise des crues (2001-2004).

Les rapports techniques et exposés de position de la CIID basés sur les conclusions de ces commissions d'étude sont disponibles sur le site web de la CIID.

Plus récemment, une autre équipe a été créée pour piloter les contributions de la CIID à WWF-4, tenu à Mexico en mars 2006. La CIID a coparrainé plusieurs sessions du forum auxquelles les représentants de la CIID ont participé à la fois comme auteurs des présentations et comme intervenants lors des discussions. Les comités nationaux et les groupes de travail de la CIID ont collaboré à plusieurs sessions de WWF-4 et les ont coparrainées. Une "méga-session" distincte sur l'infrastructure hydraulique a aussi été préparée par la CIID en liaison avec d'autres organisations du secteur de l'eau telles que l'Association internationale des ressources en eau, la Commission internationale des grands barrages, l'Association internationale pour l'hydro-électricité, l'Association internationale de l'eau et l'Association internationale de recherche et d'ingénierie hydraulique. Un rapport sur les délibérations de sept des sessions auxquelles la CIID était activement associée a été largement diffusé et peut être consulté sur le site web de la CIID.

### **Composition et organisation**

Toute région géographique administrée indépendamment par un gouvernement souverain ayant intérêt aux activités de la Commission peut participer à ses activités. La CIID se compose de comités nationaux des pays participants, à raison d'un comité national par pays. Les ingénieurs et les scientifiques individuels participent aux activités de la Commission par l'intermédiaire de leurs comités nationaux.

Lorsqu'ils demandent à adhérer, les comités et représentants nationaux doivent indiquer leur acceptation sans réserve des statuts et règlements intérieurs de la Commission, démontrer qu'ils ont qualité pour être admis, et faire la preuve de leur caractère représentatif en détaillant leurs travaux en matière de développement et de gestion de l'irrigation, du drainage et de maîtrise des crues dans leur pays.

Le **Conseil exécutif international (CEI)** guide l'élaboration des politiques de la CIID et supervise les activités de ses trois comités permanents:

- **Le Comité permanent des activités techniques**, qui s'occupe de toutes les activités techniques de la Commission, y compris ses publications. Il supervise les activités des groupes de travail; sélectionne les thèmes des congrès, conférences, sessions spéciales et colloques; et approuve leurs conclusions techniques et leurs recommandations. Il se compose d'environ 20 groupes de travail constitués autour de quatre thèmes stratégiques: savoirs, bassins, systèmes et irrigation à la parcelle.
- **Le Comité permanent de la planification de la stratégie et des affaires organisationnelles**, qui a la charge d'accroître le nombre de pays membres et d'aider les comités nationaux à atteindre les objectifs qui leur sont proposés. Le Comité se charge aussi des questions liées à la planification stratégique pour la CIID, traite des questions d'organisation et coordonne les activités des vice-présidents dans leurs domaines de compétence.
- **Le Comité permanent des finances**, qui s'occupe des affaires financières de la CIID et des questions ayant des incidences financières importantes pour la Commission. Il contrôle les recettes et les dépenses, donne des avis au Conseil au sujet des comptes de l'année précédente et du projet de budget ou du budget provisoire, et

fait des recommandations sur les cotisations annuelles et autres contributions des pays participants.

Les représentants des comités nationaux des pays membres présents à la réunion du CEI constituent le Conseil, qui dirige les activités de la CIID. Le conseil d'administration est responsable avec le bureau central de la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil et décide des actions requises pour faciliter le travail de la CIID.

La Commission a voulu que ses comités nationaux soient établis sur une base large, qu'ils soient multidisciplinaires et qu'ils entretiennent une collaboration avec d'autres organisations de leur pays ayant les mêmes buts et objectifs. Ils organisent aussi des activités dans leur pays pour la mise en œuvre des divers plans d'action développés, promus ou patronnés par la Commission.

### **Pays accueillant les activités**

Le réseau des membres de la CIID s'étend sur quatre continents et comprend 27 pays membres en Afrique, 16 dans les Amériques, 33 en Asie et Océanie et 29 en Europe. Actuellement, 59 pays membres ont le statut de membre actif, qui dépend du paiement de la cotisation annuelle.

### **Financement**

La cotisation annuelle des comités nationaux des pays membres est calculée sur la base de la superficie irriguée du pays et de sa capacité de paiement. Le budget annuel de la CIID est tout à fait modeste, de l'ordre de 210 000 USD seulement. La CIID fonctionne comme une organisation internationale à but non lucratif attachée à promouvoir sa mission et à apporter une contribution dans les domaines de sa juridiction. En tant que telle, la CIID pilote des initiatives spécifiques qui peuvent recevoir de donateurs un financement ciblé.

### **Relations internationales**

La CIID est admise avec statut consultatif au Conseil économique et social des Nations Unies depuis 1954, à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) depuis 1954, à l'Organisation météorologique mondiale (OMM) depuis 1960, et à la FAO depuis 1955. Elle est admise avec statut de liaison à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) depuis 1955. Réciproquement, l'UNESCO, le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe (UNDRO), l'OMM, l'OMS et le Programme international pour la technologie et la recherche sur l'irrigation et le drainage (PIRTID)/FAO sont représentés aux réunions du CEI en qualité d'observateurs permanents. La Banque mondiale est observateur permanent au CEI et est aussi actuellement représentée dans plus de 12 groupes de travail de la CIID. Le partenariat avec le FIDA a été approuvé par le conseil d'administration de la CIID le 9 septembre 2006 et confirmé par le CEI le 14 septembre 2006.

La CIID a des accords de coopération technique avec des banques régionales de développement (par exemple la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque européenne d'investissement et la Banque interaméricaine de développement) et avec les nombreuses ONG internationales qui, sur invitation, participent aux réunions du CEI et autres rencontres.

La CIID, la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement patronnent conjointement le Programme international pour la technologie et la recherche sur l'irrigation et le drainage, qui a actuellement son siège à la FAO, pour promouvoir la recherche prioritaire et le transfert de technologies, spécialement dans les pays en développement.

Le bureau central de la Commission assure le service de secrétariat pour le Comité de liaison des associations internationales de l'eau, qui est un groupe composé de 14 organisations internationales du secteur de l'eau et de trois organisations avec statut d'observateur.

La CIID a signé un mémorandum d'accord permanent avec l'Institut international de gestion de l'eau en 1993 et avec l'Association internationale des ressources en eau en 1994. La CIID est membre fondateur du Conseil mondial de l'eau et du Partenariat global de l'eau.

**Adresse****Siège social:**

Bureau central de la CIID  
48 Nyaya Marg  
Chanakyapuri  
New Delhi 110021  
Inde  
Téléphone: +91 11 2611 6837 ou 5679  
Télécopie: +91 11 2611 5962  
Courriel: [icid@icid.org](mailto:icid@icid.org)  
Site web: [www.icid.org](http://www.icid.org)

**Président:**

**M. Peter Lee**  
Courriel: [petr.lee@mottmac-india.com](mailto:petr.lee@mottmac-india.com) ou [lee.membai@sify.com](mailto:lee.membai@sify.com)

**Secrétaire général:**

**M. M. Gopalakrishnan**  
Courriel: [icid@icid.org](mailto:icid@icid.org)